

Montpellier, le 18 septembre 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

INTEMPERIES

Déclenchement de la procédure accélérée de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle à la demande du préfet de l'Hérault

La procédure accélérée de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle est déclenchée par le ministère de l'Intérieur (DGSCGC) à la demande du préfet de l'Hérault.

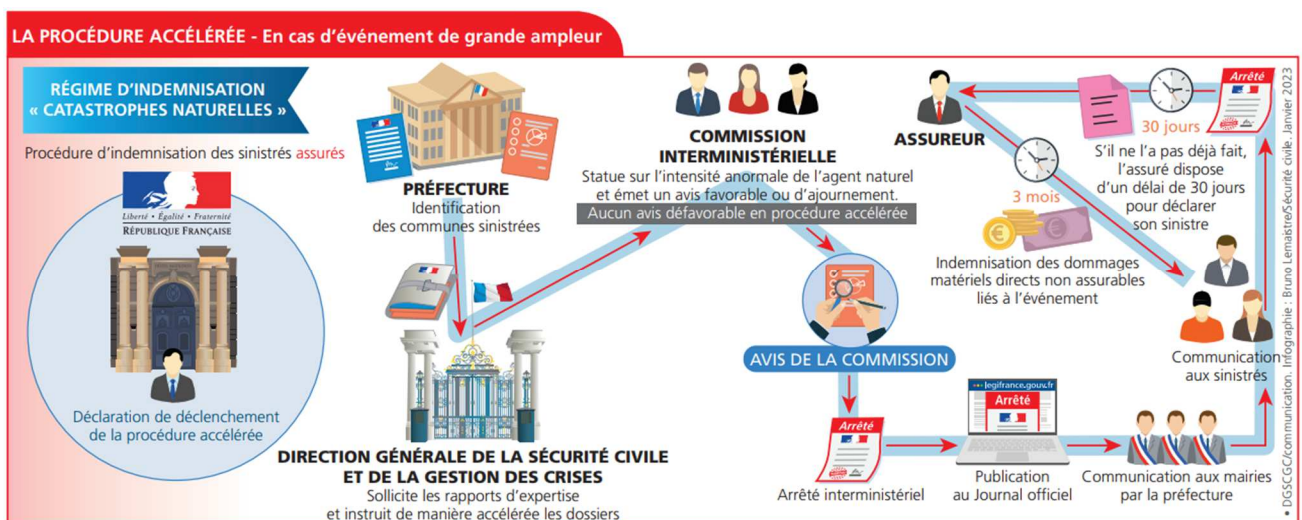
Les services de l'Etat sont pleinement mobilisés aux côtés des communes sinistrées par les intempéries qui se sont abattues dans l'arrière-pays héraultais. Le préfet de l'Hérault Hugues Moutouh s'est rendu ce matin à Lunas et Saint Martin de Londres, 2 communes particulièrement touchées, pour échanger avec les élus et la population.

L'intensité de ce 1^{er} épisode cévenol de la saison (inondations, ruissellements, glissements de terrains...) justifie la mise en place d'une procédure accélérée pour permettre une indemnisation rapide des collectivités impactées.

Les maires des communes sinistrées par cette catastrophe naturelle sont donc invités à formuler dans les 3 jours une demande de reconnaissance auprès de la préfecture.

Une commission interministérielle, présidée par le ministère de l'Intérieur, se réunira d'ici la fin de semaine, début de semaine prochaine, pour donner un avis sur chaque dossier communal. Cette commission se prononcera sur le caractère naturel et l'intensité anormale du phénomène en se basant sur les expertises techniques réalisées.

La liste des communes héraultaises reconnues en état de catastrophe naturelle sera mentionnée dans un arrêté interministériel publié au Journal Officiel.



Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2



Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2